



05.01.2016 - 09:45 Uhr

Une voiture de moyen de gamme coûte 71 centimes par kilomètre: calcul simple et rapide des frais kilométriques grâce au TCS

Bern (ots) -

Les kilomètres effectués pour des raisons professionnelles avec une voiture de tourisme doivent être déclarés aux autorités fiscales. En 2016, les frais kilométriques baisseront de 2 centimes par rapport à 2015. Facile à utiliser, la nouvelle clé USB "Frais kilométriques 2016" du TCS permet de calculer rapidement et simplement ces coûts d'exploitation.

Offrant une capacité de 8 gigabytes, cette clé USB est un instrument utile pour les comptabilités d'entreprise et les services du personnel. Elle permet de calculer rapidement et facilement les frais d'exploitation d'une ou de plusieurs voitures. L'utilisation privée de la voiture de service étant soumise à impôt depuis 2005, les coûts déterminés moyennant la clé USB doivent être déclarés dans le certificat de salaire.

Les frais kilométriques tombent de 73 à 71 centimes Ce calcul des frais kilométriques est aussi utile aux particuliers, par exemple pour déterminer ses propres frais d'exploitation ou pour les facturer à des tiers. Le procédé est extrêmement simple: le total des frais d'exploitation (fixes et variables) est divisé par le kilométrage pour obtenir les coûts par kilomètre. Une voiture d'un prix moyen de 35 000 francs et effectuant 15 000 km par an engendre désormais des coûts de 71 centimes par kilomètre. Si les frais moyens ont baissé de deux centimes par kilomètre entre 2015 et 2016, c'est principalement à cause de l'évolution du prix des carburants (-1.5 ct./km) et d'une légère baisse du coût des assurances, réparations et pneus (-0.5 ct./km).

Les rabais accordés par les importateurs en raison des cours de change permettent de faire des économies supplémentaires. Un "euro-bonus" de 10% sur une voiture d'un prix de 35 000 francs réduit les frais moyens de 3 ct./km supplémentaires - à condition que ce bonus ne soit pas compensé par un équipement supplémentaire.

Le diagramme figurant à l'adresse www.tcs.ch (PDF, graphique des frais kilométriques) illustre de manière très clair les frais kilométriques 2016.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -

www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100782345> abgerufen werden.